

Compte rendu du conseil municipal du 16 novembre 2015

Présents : MM. TULARS Bernard, MANSENCAL Christian (1^{er} Adjoint), MONNIER Philippe (2^{ème} Adjoint), DAUDET Bernard, BENTEJAC Francis, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain, DANFLOUS Jean Louis, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie Ange, FERRAND Françoise.

Date de la Convocation : 9 Novembre 2015

Secrétaire de séance : Françoise FERRAND

La séance est ouverte à 18h.

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

I - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DES 5 ET 27 OCTOBRE 2015

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

II – DELIBERATIONS

1) Représentant au SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de Gironde)

Suite à la révision des statuts du SDEEG les communes ont maintenant la possibilité d'être représentées au sein du syndicat dans la compétence qu'elles lui ont transférée. Pour Escaudes c'est la compétence « Éclairage Public ».

Bernard Daudet, ayant d'une part suivi les travaux d'implantation de l'éclairage public et d'autre part les compétences professionnelles adéquates, est pressenti puis désigné à l'unanimité comme représentant de la commune d'Escaudes pour siéger au SDEEG.

2) Renouvellement de l'adhésion à l'IDDAC

Organisme de prêt de matériel de sonorisation dont peuvent profiter la municipalité et les associations. Ce renouvellement, d'un coût de 150 €, est adopté à l'unanimité.

3) Sabitout.

Lors de la réunion du 07 octobre entre les représentants des communes de l'ancien canton de Captieux il a été décidé de réaliser un petit journal reprenant les diverses manifestations de ces communes qui remplacerait le « Petit sabitout » disparu depuis plus d'un an.

La participation à cette publication, pour les frais de rédaction, impression et distribution, sera de 1€ par trimestre et par habitant DGF (173 € pour Escaudes). Elle sera révisée en fin d'année.

L'adhésion à ce journal est adoptée à l'unanimité.

Un journal de la communauté de communes verra aussi le jour à raison de 4 parutions par année, plus 2 éditions spéciales pour les communes. Il faudra prévoir les manifestations et informations 6 mois à l'avance.

4) L'adhésion à PEFC Aquitaine

PEFC : programme de reconnaissance des certifications forestières qui permet d'effectuer la surveillance des bois dans le respect de l'environnement (même si les contrôles restent trop rares). Cette certification venant à expiration, il est nécessaire de la renouveler afin de nous permettre de mieux vendre le bois, elle reste une garantie pour les acheteurs.

Le renouvellement de cette adhésion de 50 €, pour une durée de 5 ans et certifiant 183 ha de forêt, est accepté à l'unanimité.

5) Décision modificative n°2.

La trésorerie demande que, dans les documents comptables, le coût du logiciel de gestion du cimetière (855 €) soit placé en « amortissement » au lieu de figurer en « investissement ».

Modification acceptée à l'unanimité.

6) Attribution d'indemnité au receveur.

Comme prévu par l'arrêté interministériel du 16/12/1983 le conseil municipal décide (7 voix pour et 4 voix contre) d'accorder au Receveur Municipal l'indemnité de conseil au taux de 100%. Cette prime s'élève à 43,27€ pour M. Matthieu & 164,42€ pour M. Wiart.

7) Vente de terrains à la SAFER.

Comme annoncé précédemment, les terrains destinés à l'Ecopôle doivent être la propriété de la commune avant d'être rachetés la SAFER puis par la CDC, or, la SAFER nous propose une promesse de vente afin de nous acheter directement ces terrains. Elle avancerait la trésorerie ce qui nous dispenserait donc de le faire puis de récupérer la somme engagée (environ 49 000 €) auprès d'elle. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer la promesse de vente.

8) Avis sur la mutualisation des services.

Lors du Conseil Municipal du 27 octobre un extrait du projet de mutualisation des services avait été remis à chaque conseiller afin qu'il puisse se déterminer sur cette consultation. Chaque « fiche action » a donnée lieu à discussion. Il en est ressorti les résultats suivants :

Action 1 - Transport des enfants vers les ALSH :

Non concernés car les enfants restent sur le site de Captieux.

Action 2 – Petits travaux de voirie pour les communes :

OK pour mutualiser ces travaux d'entretien afin d'optimiser les coûts et réduire les délais de mise en œuvre.

Action 3 – Formation des élus :

Tout-à-fait d'accord pour cette organisation.

Action 4 - Mutualisation du matériel festif :

Le Conseil Municipal suggère de conserver la mutualisation actuelle avec Captieux et, éventuellement, de l'étendre aux communes voisines : Giscos, Lerm, Bernos. La gestion étant toujours assurée par la commune.

Action 5 – Remplacement des secrétaires de mairie :

La commune n'a pas vraiment de besoins pendant les congés annuels de la secrétaire car la mairie est généralement fermée. Une aide ponctuelle pourrait être demandée aux mairies voisines en cas de problèmes particuliers. Et, en cas d'absence de longue durée, il est fait appel au Centre de Gestion.

Action 6 – Assistance informatique :

Oui pour la formation du personnel seulement.

Action 7 – Remplacement d'agents techniques :

D'accord, mais en fonction des disponibilités de l'agent technique et dans l'obligation que sa gestion reste du ressort du maire.

Action 8 – Commande publique & expertise judiciaire :

Oui, si ce service permet de réaliser des économies.

Action 9 – Portage des repas :

Aucune demande à ce jour, à voir dans le futur.

III – COLIS DE NOËL.

Au regard de l'augmentation de postulants aux colis de Noël destinés aux anciens du village il devient nécessaire de déterminer des critères d'attribution. Après discussion il en ressort que les personnes ayant droit à ce colis distribué par la mairie devront remplir les conditions suivantes :

- Avoir 70 ans dans l'année,
- Avoir sa résidence principale à Escaudes,
- Ou être inscrits sur la liste électorale d'Escaudes s'ils sont déclarés en résidence secondaire.

IV – ÉLECTION REGIONALE.

Le bureau de vote, pour cette élection, sera organisé en 5 équipes de 3 conseillers municipaux:

- 8h00 – 10h00 : Riollot, Bentejac, Tulars
- 10h00 – 12h00 : Chancellé, Rouchet, Monnier
- 12h00 – 14h00 : De Freitas, Danflous, Tulars
- 14h00 – 16h00 : Rouchet, Daudet, Monnier

- 16h00 – 18h00 : Mansencal, Ferrand, Daudet.

V – QUESTIONS ET INFOS DIVERSES.

- 1) Françoise Ferrand nous fait part de sa volonté de quitter l'appartement qu'elle loue à la commune:
 - un état des lieux est à programmer,
 - ainsi que des travaux d'isolation phoniques.
- 2) Les travaux réalisés sur les toitures du hangar et des garages du Presbytère ne donnent pas entière satisfaction. La commission « Bâtiments » a vu avec l'entreprise afin de pallier les défauts constatés. La reprise des travaux devrait se faire rapidement. La commission suit cette affaire.
- 3) Bernard Daudet nous fait part d'une exposition photos itinérante programmée par le Parc Naturel des Landes de Gascogne, passera-t-elle par Escaudes ???

Prochain Conseil Municipal : le 14 décembre à 18h00 suivi d'un repas à l'S-Caudais.

Fin de séance à 20h00.

TULARS Bernard		MONNIER Philippe	
MANSENCAL Christian		DAUDET Bernard	
DANFLOUS Jean Louis		ROUCHET Alain	
DE FREITAS Patricia		CHANCELLE Marie Ange	
BENTEJAC Francis		FERRAND Françoise	
RIOLLOT Yves			